

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne
Chabanas 87 260 Pierre Buffière

Séance du Mardi 11 Avril 2023

A la salle des fêtes de Vicq Sur Breuilh

les Conseillers communautaires, régulièrement convoqués,
sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET,

Date de convocation : Lundi 3 Avril 2023

○ **Présents :**

	PRESENT	ABSENT		PRESENT	ABSENT
ALLET Marie	X		LAVOREL Eric	X	
BERNIER Delphine		X	LHOMME-LEOMENT Jacqueline	X	
CHAUMEIL Nathalie		X	LONGEQUEUE Jean-Paul	X	
DE NEUVILLE Christine	X		MARTHON Alain	X	
DITLECADET Marc	X		MONTET Guy	X	
DUBOIS Jean-Louis	X		MOURET Michel	X	
DUPONT Eric	X		PATIER Stéphane	X	
GENESTE Stéphanie		X	PREVOST Stéphane	X	
GILLET Emilie	X		REDEMPT Véronique	X	
LACHAUD Jean-Luc	X		REDON-SARRAZY Maryvonne		X
LATOUILLE Christian		X	TARRADE Gilbert	X	

▪ **Absents :**

- Mme Delphine BERNIER, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Jean-Louis DUBOIS,
- Mme Nathalie CHAUMEIL, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Stéphane PATIER,
- Mme Stéphanie GENESTE, absente excusée, a donné pouvoir à Mme Christine DE NEUVILLE,
- Mr Christian LATOUILLE, absent excusé, a donné pouvoir à Mr Alain MARTHON,
- Mme Maryvonne REDON-SARRAZY, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Guy MONTET.

▪ **Secrétaire de séance** : Mr Guy MONTET

▪ **DÉLIBÉRATION N°2023-058 AUTORISANT LA PROLONGATION DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA CHARGÉE DE MISSION « TOURISME ET CULTURE »**

Monsieur le Président précise qu'un emploi de Chargé de Mission Tourisme et Culture a été créé au début de l'année 2020.

Il rappelle que ce poste est pourvu depuis Mars 2020.

Il indique que cet emploi est jusqu'à présent subventionné à hauteur de 80 % par des financements européens, ce qui a permis de proposer successivement à l'agent qui occupe cet emploi deux contrats à durée déterminée de 18 mois dont le second arrive à expiration à la fin du mois d'avril.

Pour consolider ce poste, il indique qu'il ne sera pas possible de mobiliser de nouveaux financements européens.



Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20230411-2023-058-DE
Date de télétransmission : 27/04/2023
Date de réception préfecture : 27/04/2023

Néanmoins, il propose de pérenniser cet emploi et d'élargir les tâches de la Chargée de Mission Tourisme et Culture.

Il pourrait ainsi lui être proposé :

- D'assurer la coordination de l'Office de Tourisme,
- De prendre en charge la communication de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne.

Cet agent a été recruté sous contrat à durée déterminée et elle est rémunérée sur la base indiciaire des agents de Catégorie A.

Elle n'est pas titulaire du concours d'attaché ou d'un autre concours.

Nous avons pris l'attache du Centre de Gestion pour voir les modalités d'intégration de cet agent. A ce stade, elle ne peut être recrutée dans le cadre d'un CDI, car la réglementation autorise cette éventualité, mais, il convient au préalable que l'agent totalise au sein d'une collectivité locale, sur la même catégorie hiérarchique que celle du contrat envisagé, 6 ans de contrat à durée déterminé pour pouvoir en bénéficier.

Dans l'immédiat, il est uniquement possible de lui proposer un nouveau CDD de 3 années supplémentaires.

A l'issue de cette période de 6 ans, si la réglementation n'a pas évolué entre temps, la collectivité pourra alors lui proposer un recrutement dans le cadre d'un CDI.

Monsieur le Président propose ensuite à l'assemblée de valider cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECIDE** de reconduire le Contrat de Travail de la Chargée de Mission Tourisme et Culture dans le cadre d'un CDD de 3 ans à compter du 1^{er} Mai 2023,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à effectuer les formalités inhérentes à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ A VICQ SUR BREUILH, LE 11 AVRIL 2023

Nombre de conseillers	
En exercice	22
Présents	17
Votants	22
Exprimés	22
Contre	0
Pour	22
Abstentions	0

Le Président : Marc DITLECADET

